

| **Social** |

Le Département propose 8 ateliers territoriaux de l'insertion 2012 sur le thème « Mieux se connaître, pour mieux agir ensemble ! »

SAINT-VALERY-EN-CAUX : Le 9 février 2012 à 8h30 à la **salle municipale** pour l'**UTAS 6**
OFFRANVILLE : Le 21 février 2012 à 13h30 à l'**espace Guy de Maupassant** pour l'**UTAS 7**

Le RSA et l'insertion en Seine-Maritime. La crise économique a des conséquences sur l'allocation du RSA puisque le nombre d'allocataires ne cessent d'augmenter depuis mars 2009. Aujourd'hui ce sont près de 44.000 allocataires du RSA et 95.000 personnes couvertes par cette allocation sur le territoire seinomarin. Cette augmentation du nombre d'allocataires augmente la charge financière du Département puisque la compensation de l'Etat ne couvre pas la totalité de la dépense de l'allocation. Le différentiel à la charge du Département s'élève en 2011 à 24,6M€.

La politique départementale d'insertion en Seine-Maritime. Le Département de Seine-Maritime consacre **annuellement 180M€ à l'insertion.**

Dans le respect des orientations du **Schéma Départemental d'Insertion 2008-2013**, la mise en place du RSA a été l'occasion de reposer les contours des politiques d'insertion. Sur la période 2010-2011, deux documents cadre ont ainsi été élaborés :

- le **Programme Départemental d'Insertion** (ou PDI), qui décrit l'ensemble des actions de la politique d'insertion, et notamment celles conventionnées avec les structures associatives,

- le **Pacte Territorial d'Insertion** (ou PTI), qui décrit les modalités de mises en oeuvre de certaines actions avec les partenaires du Département autour de l'Insertion par l'Activité Economique, de l'accès à la formation professionnelles pour les bénéficiaires du RSA, des problématiques d'accès aux soins et la santé ou encore des évolutions des pratiques de l'accompagnement social.

Ces deux documents font actuellement l'objet d'une réécriture pour la période 2012-2013.

En plus des conventions passées avec des associations pour mener des actions d'insertion dans les domaines social, santé et socioprofessionnel pour 3.500 places en simultanément, le Département a conventionné avec 43 CCAS pour accompagner environ 7.000 bénéficiaires du RSA ainsi qu'avec des associations pour accompagner 1.000 bénéficiaires relevant de problématiques spécifiques comme les SDF, sortants de prison, etc. De plus le Département a recruté 43 Référents Spécialisés Insertion pour assurer l'accompagnement socioprofessionnel de 3.600 bénéficiaires, ainsi que 8 Conseillers emploi, en 2010, pour assurer l'accompagnement vers et dans l'emploi pour 400 bénéficiaires.

L'offre d'insertion départementale 2012-2013 : 8.9M€ pour 2012-2013. Dans un cadre budgétaire contraint, les choix à faire sont difficiles, néanmoins la démarche du Département en matière d'insertion depuis 2009 vise à la fois à se recentrer sur ses obligations que ce soit en matière d'emploi et de mobilité (loi RSA) et à rendre un service efficace aux bénéficiaires du RSA, sur l'ensemble de son territoire.

L'appel à projets pour les actions d'insertion 2012-2013 en Seine-Maritime comporte un double objectif :

- **assurer une couverture de tous les territoires** par des actions pertinentes au regard des obligations du Département (préparer les bénéficiaires du RSA à leur projet professionnel, favoriser leur insertion par un accompagnement socioprofessionnel renforcé; agir pour une insertion économique et durable des bénéficiaires)
- **aller dans le sens de plus d'équité dans les subventions aux actions.**

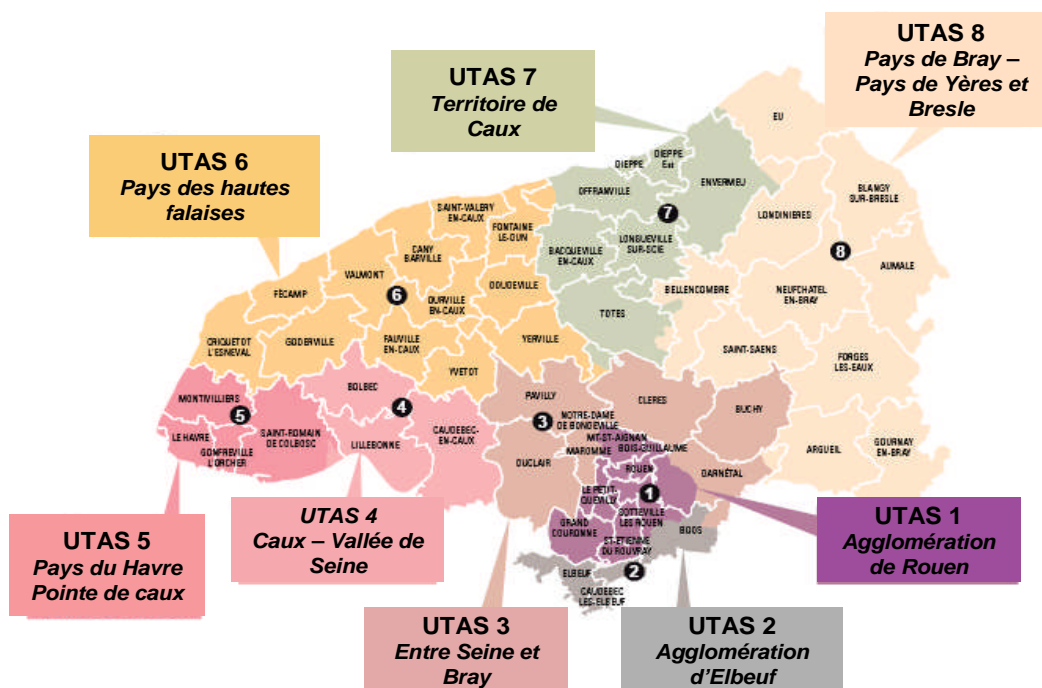
Cependant, il est important que tous les professionnels connaissent bien l'offre à leur disposition pour mieux accompagner les bénéficiaires et éviter les chutes de prescriptions dans les actions. Le rôle du référent est primordial dans l'accompagnement des bénéficiaires dans la perspective d'une reprise d'emploi ou d'activité fut-elle lointaine.

C'est pour cela que **8 Ateliers territoriaux de l'insertion sont organisés pour les 8 UTAS (Unité Territoriale d'action sociale)**. Un atelier d'insertion est organisé sur chaque territoire ou UTAS du Département afin que tous les **professionnels de l'insertion** puissent prendre connaissance de l'offre d'insertion du PDI et du PTI. Qu'ils s'agissent des référents RSA sociaux (Assistants sociaux du Département, CCAS), ou socioprofessionnels (Référents Spécialisés Insertion, CCAS), des conseillers personnels de Pôle emploi, ou encore d'autres acteurs accompagnants les publics RSA (conseillers emploi 76, acteurs associatifs, professionnels de la formation, de l'accompagnement vers la santé ou les soins...), le Département et ses partenaires souhaitent que tous ces professionnels puissent partager un moment d'échange sur leurs actions, afin de mieux se connaître pour pouvoir mieux accompagner les bénéficiaires.

Les ateliers d'insertion se dérouleront aux dates suivantes :

- le 31 janvier 2012 à 8h30 à la salle municipale de Mesnières en Bray pour l'UTAS 8
- le **9 février 2012 à 8h30** à la **salle municipale de Saint-Valery-en-Caux** pour l'**UTAS 6**
- le 14 février 2012 à 13h30 à l'Hôtel du Département à Rouen pour l'UTAS 1
- le 16 février 2012 à 13h30 à la salle des fêtes de Bléville pour l'UTAS 5,
- le 20 février 2012 à 13h30 à la salle de la Dame Blanche à Pavilly pour l'UTAS 3,
- le **21 février 2012 à 13h30** à l'**espace Guy de Maupassant d'Offranville** pour l'**UTAS 7**,
- le 23 février 2012 à 8h30 à la salle des Aulnes de Lillebonne pour l'UTAS 4
- le 24 février 2012 à 8h30 à la salle des fêtes de La Londe pour l'UTAS 2

Carte des Unités Territoriales d'Action Sociale.



CONTACT PRESSE

Attachée de presse : Camille Delamare | 06 74 35 26 07 | camille.delamare@cg76.fr

Directeur de la Communication : Vincent Lalire | vincent.lalire@cg76.fr

www.seinemaritime.net